

17e PARDON BATELLERIE-PLAISANCE-MARINE

Bulletin d'INSCRIPTION à renvoyer, par courrier ou courriel, au secrétariat du Pardon :

Chemin des Mulets, 60, à 6111 LANDELIES, T/fax : 071/51.60.01 - ychs.landemies@euphony.net

Le formulaire d'inscription doit être en possession du secrétariat du Pardon et le paiement doit être effectué AVANT le 10 septembre 2011. L'inscription aux repas ne sera valable que si la somme correspondante a été versée. Le comité du Pardon n'est pas responsable en cas d'accident ou dégâts corporels. le/la soussigné(e) s'interdit toute poursuite ou tout recours contre le comité du Pardon. Il déclare être couvert en RC contre les tiers par une assurance en cours de validité.

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville/Commune :

Tél. : GSM : courriel :

NOM du bateau :

Nombre de personnes à bord : Club :

Préciser si : grand chien à bord : OUI/NON - personne(s) à mobilité réduite à bord : OUI/NON

Longueur :M Largeur :M

Date d'arrivée :/09/11. Lieu d'arrivée : Erquelines/Landelies/Marchienne (préciser)

(Amarrage gratuit à Landelies et Erquelines, une semaine avant et une semaine après la date du Pardon - 1 nuit gratuite à Mons et à Seneffe, à l'aller et au retour)

Je déclare formellement que mon bateau est assuré en RC contre des tiers par une assurance en cours de validité et je renonce à poursuivre le comité organisateur en cas d'accident éventuel.

Je participerai à :

Vendredi 23 septembre 2011

19.30 : Briefing à Marchienne (Bateau-Chapelle) : nombre de personnes = (gratuit)

20.30 : Filet américain ou hamburger et frites (15 € par personne).

- Filet américain : nombre de personnes x 15 € = ... € / - Hamburger : nombre de personnes x 15 € = ...€

Samedi 24 septembre 2011.

14.00 : Défilé des yachts OUI/NON*

18.00 : Séance académique : nombre de personnes = (gratuit)

19.45 : Souper du Pardon (adulte) - nb de personnes X 25 € = €

19.45 : Souper du Pardon (enfant de moins de 12 ans) - nb d'enfants X 12 € =€

5€ de frais de participation (par bateau) avec un billet de Tombola offert (à retirer à la boutique, le samedi) = 5 €.

TOTAL : €

Je verse la somme de au compte BE55 0015 7402 3444 (BIC : GEBA BE BB) du Comité du Pardon, avec la mention du nom du bateau et du nom du capitaine.

Date :/...../2011

Signature :